

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

180879

Déclaration de Maladie : N° S19-0003197

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10357 Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL BARAA A.HITEA Date de naissance :

Adresse : LOT ZARIBIR 171159 APP 1 EL OULFA casablanca

Tél. : 06 31 42 98 70 Total des frais engagés : 96.700 + 300.1250 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur AKKAL Noura
HEPATO GASTRO ENTEROLOGUE
710, Bd. Oued Sebou 2ème Etage N° 3
El Oued - Casablanca

Date de consultation : 25/10/2013

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *Affection digestive*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

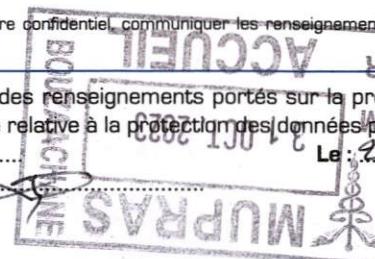
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 27/10/2013

Signature de l'adhérent(e) : *[Signature]*



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/01/2023	28		300000	Docteur AKKAL HEPATO GASTRO ENTERO 100 Bd. Oued Sebou 2ème El Oulfa - Casablanca
27/01/2023	29		200000	Docteur AKKAL Nour HEPATO GASTRO ENTERO - UGUE 100 Bd. Oued Sebou 2ème El Oulfa - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LES PARENTS Nadia GOURANI 234 E Lotissement Zoubeir Groupe Addohm Oulfa - Casablanca Gsm: 06 67 07 50 25	25/01/2023	9871

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of upper and				

**Docteur AKKAL Noura
Ep. Marchane**

Spécialiste des maladies de l'appareil digestif,
du foie et Proctologie
Echographie abdominale
Endoscopie digestive



Lauréate de la Faculté de Médecine de Fès
Ancienne Médecin du CHU Ibn Sina de Rabat
Diplômée en proctologie de la Faculté de Médecine de Rabat
Diplômée en Diététique Médicale et Nutrition de la Faculté de Médecine de Fès

**الدكتورة عقال نورة
درم مرشان**

اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي
الكبد - الأمعاء - المعدة والبواسير
الفحص بالصدى
الكشف بالمنظار

خريجة كلية الطب والصيدلة بفاس

طبيبة سابقة بمستشفى ابن سينا الجامعي بالرباط

دبلوم جامعي في علاج أمراض الشرج والبواسير بكلية الطب بالرباط

دبلوم جامعي في علم التغذية الطبية والحممية بكلية الطب بفاس

Erhuway

LOT 221633
EXP 08/2024
PPV 144.50DH



PPV 50DH40
PER 01/26
LOT M332-2

LOT 22E04
PER 03 2024
PERIDS 1MG/ML
SUSP BUV F200ML
P.P.V :37DH10
6 118000 011255

CP Baras Alfred

*14/11/2023
② Négoz ~*

*245,00 x 3
② Allergie ~*

*1/1/2024; Après petit déj (03h00)
③ Mealgyl 8 mg.*

*37.10
④ 85 x 21; 05/01/2024*

Peridys (100g)

1/1/2024; 30/01/2024

967.00

PHARMACIE LES PARENTS

Nadia GOURANI

234 E Lottissement Zoubeir
Groupe Addoha Oulfa - Casablanca

Gsm: 06 67 07 50 25

Docteur AKKAL Noura
Ep. Marchane
HEPATO GASTRO ENTE
710, Bd. Oued Sebou - Casablanca
N°3

Docteur AKKAL Noura - Ep. Marchane

Spécialiste des maladies de l'appareil digestif, du foie et proctologie
Echographie abdominale
Endoscopie digestive
Lauréate de la Faculté de Médecine de Fès
Ancienne Médecin du CHU Ibn Sina de Rabat
Diplômée en proctologie de la Faculté de Médecine de Rabat
Diplômée en Diététique Médicale et Nutrition de la Faculté de Médecine de Fès



الدكتورة عقال نورة حرم مرشان

اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي، الكبد والبواسير
الشخص بالصدى والكشف بالمنظار
خريجة كلية الطب والصيدلة بفاس
طبيبة سابقة بمستشفى ابن سينا الجامعي بالرباط
دبلوم جامعي في علاج أمراض الشرج والبواسير بكلية الطب بالرباط
دبلوم جامعي في علم التقنيات الطبية والجوية بكلية الطب بفاس

Casablanca, Le 25/10/2023

Compte rendu d'échographie abdominale de Mr ELBarraa Ahmed

- Foie de taille normale d'écho structure homogène de contours réguliers sans lésions focale
- VB : a paroi fine alithiasique
- VBIH et VBP : RAS
- TP de calibre normal
- Pancréas : paraît normal
- Rate homogène de taille normale
- Les deux reins de taille normale avec bonne différenciation cortico médullaire
- Pas d'ascite
- Aérocolie diffuse

Conclusion :

Aérocolie diffuse

Docteur AKKAL Noura
HEPATO GASTRO ENTEROLOGUE
710, Bd. Oued Sebou 2ème Etage
El Oulfa - Casablanca

Casablanca, le : 25/11/2023

Médecin Gastro- entérologue

Note d'honoraire :

Nom et prénom du patient : EL BARRAA AHMED

Acte	Tarif
CS	300 DH
ECHO	250 DH

Montant global :

550 DH

Mode de paiement :

espèces

chèque

Adresse : 710, Angle Bd. Oued Sebou et Bd. Oued Tensift- Appt 3, 2^e étage ElOulfa. Casablanca

ICE : 002062032000032/ Patente 36000294/IF 25111032/ INPE 091194571

Tel : 0522692121, e-mail : akkal.nora@gmail.com

Docteur AKKAL Noura
 HEPATO GASTRO ENTEROLOGUE
 710, Bd. Oued Sebou 2^{eme} Etage N° 3
 El Oulfa - Casablanca